

Traduction et explication de textes en langues étrangères.

Nature de l'épreuve : Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe inscrit au programme. Durée de la préparation : une heure trente. Durée de l'épreuve : trente minutes. Coefficient : 1,5.

Un dictionnaire bilingue est mis à la disposition des candidats pour le grec et le latin, un dictionnaire unilingue pour l'allemand, l'anglais et l'arabe.

Commission : Mmes Claudine Tiercelin (présidente), Jacqueline Lichtenstein, MM. Rémi Brague (pour l'arabe), René Lefebvre, Frédéric Nef, Patrick Savidan.

Rapport établi par M. Patrick Savidan à partir des observations des membres de la commission

I. Eléments statistiques.

Anglais : 93 candidats (59,61 %)

Admis : 44 (47,31% d'admis par rapport aux admissibles)

Locke, *An Essay Concerning Human Understanding* (IV): 51

Sidgwick, *The Methods of Ethics* (Partie IV et conclusion): 42

Allemand : 38 candidats (24,35 %)

Admis : 22 (57,89 % d'admis par rapport aux admissibles)

Schopenhauer, *Die Welt als Wille und Vorstellung* livres premier et deuxième (sans les préfaces et sans les suppléments) : 20

Heidegger, „Was ist Metaphysik ?“, Nachwort zu „Was ist Metaphysik ?“, Einleitung zu „Was ist Metaphysik ?“ : 18

Latin : 15 candidats (9,61 %)

Admis : 8 (53,33 % d'admis par rapport aux admissibles)

Anselme de Cantorbéry, *De veritate* : 8

Bacon, *Novum Organum*, Praefatio et Aphorismi De Interpretatione Naturae Et Regno Hominis (livre I) : 7

Grec : 9 candidats (5,76 %)

Admis : 7 (77,77 % d'admis par rapport aux admissibles)

Théophraste, *Métaphysique*: 5

Platon, *Protagoras* : 4

Arabe : 1 candidat (0,64%)

Admis : 1

Ibn Bâjja, *Kitâb an-Nafs (Traité de l'âme)* : 1

« Frères Sincères » (ou « Frères de la pureté »), *Epître sur les opinions et les religions* : 0

Tableau récapitulatif des moyennes par langue et des moyennes générales de l'épreuve depuis 1997 :

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Grec	9,11	10,67	8,55	10,08	9,3	8,23	9,38
Latin	8,73	8,80	7,00	8,48	9,87	7,78	9,12
Allemand	6,11	6,21	7,14	6,32	9,06	9,39	7,48
Anglais	6,28	5,83	5,55	7,22	9,36	7,55	8,47
Moyenne générale	6,63	6,51	6,27	7,41	9,42	7,88	8,47

Tableau récapitulatif du pourcentage de candidats par langue, relativement au nombre d'admissibles depuis 1997 :

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Grec	5,76%	5,5%	6,92%	7,7%	7,2%	10,4%	7,4%
Latin	9,61%	12,2%	15,1%	14,8%	23%	18,5%	20,4%
Allemand	24,35%	14,6%	18,2%	23,05%	18,7%	14,6%	20,4%
Anglais	59,61%	67,7%	59,1%	54,45%	51,1%	56,4%	51,8%

Répartition des notes pour la session 2003 :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	6
19		9	5
18	2	8	12
17	3	7	15
16	3	6	20
15	1	5	13
14	4	4	20
13	2	3	8
12	9	2	17
11	5	1	11

Répartition des notes par auteur et moyennes par texte :

Notes	Théoph.	Platon	Anselme	Bacon	Schopen.	Heidegger	Locke	Sidgwick
19								
18								2
17					1		1	1
16	1				1	1		
15				1				
14	1					1	2	
13							1	1
12	1		3				3	2
11				1	1	1		2
10		1	1			1		3
9		1	1	1	1		1	
8				1	4		4	3
7	1		1	1		2	6	4
6		1	1	2	2	1	7	5
5					2	3	5	3
4	1	1			3	2	9	4
3						1	4	3
2					3	3	5	6
1			1		2	2	3	3
Nombre de textes	5	4	8	7	20	18	51	42
Moyenne par texte	10,6	7,25	8,62	8,85	6,35	5,83	5,98	6,64

MOYENNE DE L'ÉPREUVE : 6,63/20

Tableau récapitulatif :

	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
	156	156	82	6,63	8,72
Allemand	38	38	22	6,11	8,05
Anglais	93	93	44	6,28	8,59
Grec	9	9	7	9,11	10,14
Latin	15	15	8	8,73	10,38
Arabe	1	1	1	6	6

II. Observations générales

Sans aller jusqu'à parler de « rééquilibrage » entre l'anglais et l'allemand, nous constatons, sur le concours 2003, un resserrement entre le nombre des candidats admissibles ayant opté pour l'allemand et celui ayant choisi l'anglais. Nous sommes ainsi passés de 24 candidats en allemand en 2003, à 38 cette année, alors que le nombre d'anglicistes passait dans le même temps de 111 à 93. Plus significatif encore, nous constatons que la proportion de candidats germanistes admis est en nette augmentation, non seulement par rapport au total des germanistes, mais également par rapport à l'ensemble des admissibles, et ce pourtant en dépit d'une moyenne générale inférieure à celles obtenues sur les autres langues. En effet, en 2002, 37,5% des admissibles ayant choisi l'allemand avaient été admis, or, cette année, ce sont 57,9% des germanistes qui l'ont été. Par ailleurs, ces germanistes représentent globalement 26,83% des admis en 2003, alors qu'ils ne représentaient en 2002 que 14,6% des admis. Comme, par ailleurs, nous constatons que la moyenne en allemand est la plus basse, il faut en conclure que les candidats germanistes ont, globalement, mieux réussi que les candidats anglicistes les trois autres épreuves.

Nous constatons également que la moyenne générale de l'épreuve augmente très légèrement et, comme les années précédentes, que les moyennes des latinistes et des hellénistes demeurent très nettement supérieures à celles des germanistes et des anglicistes.

Quoi qu'il en soit de ces différences entre les langues, il reste que le jury a de nouveau eu la surprise de constater le niveau d'impréparation de certains candidats, non seulement par rapport aux œuvres, mais également par rapport, parfois, aux conditions générales de l'épreuve, quelques candidats ignorant même le temps qui leur était imparti. Nous rappelons donc que le candidat dispose de trente minutes pour donner sa traduction et son explication et qu'il lui faut gérer lui-même son temps d'intervention – il ne doit pas compter sur le jury pour lui indiquer le temps qui lui reste. Si le jury intervient, ce ne sera que pour signaler au candidat qu'il a dépassé son temps de parole et qu'il lui faut conclure immédiatement.

Chaque rapport de jury est l'occasion de rappeler un certain nombre de choses concernant la méthode, les exigences et le déroulé de l'épreuve. Il faudrait, pour bien faire, que tous les candidats s'astreignent à la lecture suivie des dix derniers rapports rédigés par les jurys successifs de l'agrégation. L'effet de répétition que produirait une telle lecture aurait sans doute des effets bénéfiques. Les candidats percevraient peut-être en effet, avec quelle régularité et quelle absence de variation se dégagent, d'une année sur l'autre, les critères mêmes de l'évaluation.

Rappelons donc, de nouveau, qu'il convient de commencer l'épreuve par la traduction du texte. Cette traduction se fait groupe de mots par groupe de mots à partir de la structure grammaticale de la phrase de la langue cible (groupe sujet, groupe verbal, complément...). Trop de candidats, notamment en anglais et en allemand, retiennent la phrase comme unité de traduction. Cette manière de procéder ne permet pas une évaluation précise, parce qu'elle n'exprime pas la compréhension qu'a le candidat du texte dans sa lettre étrangère.

Rappelons également que la traduction du texte ne doit pas être interrompue par des commentaires. Si le candidat a été amené à faire des choix de traduction dont il sait le caractère problématique, il lui appartiendra d'en discuter et de les justifier lors de l'explication.

En ce qui concerne l'explication, rappelons simplement qu'une explication doit être essentiellement déterminée, en son contenu, par le texte même qu'il s'agit d'expliquer. Le texte ne saurait être le prétexte à de vagues remarques sur l'œuvre de l'auteur et ses intentions ultimes. A s'installer trop longuement dans de telles généralités, on signale surtout la volonté de ne pas s'intéresser au texte ou de ne pas pouvoir le faire.

Les étapes de l'explication relèvent du simple bon sens : il faut tout d'abord situer rigoureusement le texte, en allant chercher dans l'argumentation dont il est extrait, les éléments qui permettent d'en identifier la signification précise. Il faut ensuite dégager le problème et les enjeux philosophiques qui y sont attachés, pour pouvoir alors, montrer le mouvement même de l'argumentation de l'auteur.

A ce moment là, le texte doit faire l'objet d'une analyse linéaire détaillée, au cours de laquelle le candidat s'attachera à reconstruire la définition des concepts que mobilise l'auteur, sans omettre – lorsque le contexte philosophique le suggère – de rapporter efficacement ces concepts à leur histoire. En se gardant bien de tout traitement symptomal du texte, le candidat pourra – dans la mesure où cela contribue à étayer l'explication – s'appuyer sur d'autres passages de l'œuvre ou sur d'autres œuvres. Ce faisant, il est très important toutefois de ne pas laisser échapper ce qui fait la spécificité de ce texte là. Enfin, il faut savoir conclure avec fermeté et précision, en rappelant le sens du texte et les arguments justifiant l'interprétation qui en a été donnée.

III. Observations sur les textes au programme

1) Remarques sur les textes allemands (F. Nef)

Le texte de Heidegger „Was ist Metaphysik ?“ est un texte court (55 pages). Il a cependant une structure complexe : une introduction (p. 7-25) et le texte proprement dit de la conférence (p. 26-45), suivi d'une postface (*Nachwort*, p. 46-55) à „Was ist Metaphysik ?“. L'introduction est de 1949, la conférence du 24 juillet 1929. Des notes de bas de page ont été ajoutées également en 1949, pour la 5^{ème} édition. Rappelons que *Sein und Zeit* est paru au printemps 1927 dans le vol. VIII du *Jahrbuch für Philosophie und phänomenologische Forschung*.

De tout ceci il ressort plusieurs choses évidentes : de l'analyse d'un texte court on est en droit d'attendre un maximum de précision. Si la structure de ce texte est complexe (avec quatre couches : préface, très développée, texte, postface, notes), il faut savoir d'une part situer avec rigueur l'emplacement du texte que l'on commente et d'autre part savoir faire jouer les différentes couches du texte. Il est étonnant par exemple qu'à de rarissimes exceptions près, les candidats n'aient pas cru bon de s'aider de ces notes en bas de page qui sont souvent éclairantes, en prolongeant le

regard rétrospectif et prospectif de la préface dans le texte lui-même. Quand par exemple on a en bas de page *Lichtung* substitué à *Licht*, la sagesse et l'acribie recommanderaient que lors de la préparation du texte on s'interroge sur ce changement et que l'on se réfère aux textes de Heidegger où cette expression de *Lichtung* est utilisée. Quand *Grund* est barré d'une croix de Saint André (p. 9) : *Grund* dans le texte, note : *Sein als Nichtgrund, Grund* (barré), ou encore *Sein* (p. 11), il serait précieux de mentionner cet effet d'après-coup de la lecture de Heidegger sur son propre texte et de se demander pourquoi le fond, le fondement comme l'être doivent être pensés sous rature.

Enfin il serait bienvenu d'éclairer ce texte par deux autres textes au moins : d'une part *Sein und Zeit*, qui sur beaucoup de points comporte des développements parallèles ou convergents, en même temps que d'importantes et subtiles différences et qui est mentionné à plusieurs reprises dans le texte, d'autre part par le texte de 1957 sur la Constitution Ontothéologique de la Métaphysique (repris également dans *Questions I*, p. 277-308) qui développe et infléchit les thèses de „Was ist Metaphysik ?“

Outre ces problèmes de structure et d'emplacement dans l'œuvre, la préparation de ce texte réclamait une prise de conscience lucide et sereine des difficultés de traduction du texte. Il ne s'agit pas de dire que ce texte présente des difficultés purement linguistiques considérables. La syntaxe est le plus souvent simple, le vocabulaire finalement assez restreint et souvent concret. Les difficultés ponctuelles sont connues et localisées : par exemple comment traduire *Dasein* ? Etre-là ? Réalité humaine (comme Corbin), laisser le terme en allemand ? L'être-le-là ? Etre-Là ? Présence me voilà (comme Beaufret en 1945) ? La difficulté générale provient de la distance qu'il convient de prendre ou de ne pas prendre vis-à-vis de la traduction existante, œuvre de deux traducteurs, l'islamologue Henri Corbin (1937) pour la conférence et Roger Munier pour le reste (1968) – les notes en bas de page de Heidegger n'ont pas été traduites dans *Questions I*. La disparité du style des traductions est reconnue dans un liminaire non signé de ce livre : « On a donc intentionnellement [nous soulignons] laissé se créer une certaine disparité de style » (p. 7). Ceci est évidemment propre à troubler les candidats, puisqu'ils sont en face d'une traduction qui, pour la préface et la conférence, font des choix différents sinon opposés. Cependant il existe un excellent instrument de travail sur la réception de ce(s) texte(s) de Heidegger en France : le *Heidegger en France I, Récit* du regretté Dominique Janicaud – voir par exemple les pages 40-48 sur la traduction de H. Corbin et son importance. Ce livre permet de reconstituer l'histoire compliquée de la traduction de Heidegger, de manière érudite et dépassionnée. Un index précieux des termes fondamentaux de la langue de Heidegger, avec tous leurs équivalents proposés par les traducteurs français, pouvait aider les candidats.

Une dernière difficulté, sur laquelle il est à peine besoin d'insister concerne le style de Heidegger dans cette conférence. Les interventions critiques de Carnap, Adorno et Bourdieu se sont appuyées sur des passages de ce texte, pour aller jusqu'à en contester la pertinence philosophique et en proposer une interprétation politique.

Mais même si la pertinence de certaines analyses a été contestée, au vu de leur caractère que l'on peut juger verbal, il reste à expliquer le texte, même si, comme l'ont fait certains candidats, on peut signaler telle ou telle réserve. La lecture critique suppose la lecture immanente, mais on peut comprendre que certains candidats aient été désorientés par le style de certains passages.

Ces remarques faites, on comprendra que les prestations des candidats aient été fort inégales, puisque malgré les apparences d'un texte court et assez facile à lire, une préparation soignée était requise pour tirer parti de toutes ses ressources et allusions. Ne nous attardons pas sur les candidats qui ont eu tort de choisir l'épreuve d'allemand, leur connaissance de cette langue étant insuffisante. En général ils essaient de coller à la traduction existante, mais pour des raisons qui ont été indiquées, cela peut se révéler dangereux : la traduction de Corbin étant vieillie et reflétant des choix qui sont en général abandonnés et celle de R. Munier quelquefois précieuse et littéraire et réclamant que l'on se reporte avec patience au texte allemand. Parmi les prestations qui remplissaient le contrat minimum de connaissance et de maîtrise de la langue, on peut distinguer plusieurs catégories de candidats. Tout d'abord ceux qui visiblement connaissent Heidegger de première main, l'ont lu, sont capables de comprendre le texte à expliquer, mais qui, trop désireux de faire montre de leur érudition heideggerienne, ne peuvent s'empêcher de produire des développements hors de propos. On se souvient par exemple d'une explication qui a porté sur le Heidegger d'après la *Kehre* (le tournant dans la pensée de Heidegger, popularisé par le livre de William Richardson : *Heidegger. Through Phenomenology to Thought*, 1963). Il est certes philosophiquement intéressant de lire le Heidegger de „Was ist Metaphysik ?“ à partir des textes postérieurs et la préface ainsi que la postface y encouragent par la mise en perspective de la conférence qui est effectuée, mais il faudrait cependant appuyer ce genre de lecture sur une explication du texte qu'on a sous les yeux. Une autre catégorie de candidats est dans une situation inverse : même s'ils maîtrisent la traduction, ils ne sont pas assez familiers avec la pensée de Heidegger et leur commentaire est d'une grande platitude, quand il ne fourmille pas de contresens graves.

Une dernière catégorie, hélas peu représentée, regroupe ces candidats qui ont réuni les trois compétences : une maîtrise linguistique qui leur permettait parfois de corriger les excès ou les insuffisances de la traduction existante et de proposer des solutions de traduction élégantes et simples, une connaissance de première main, quelquefois impressionnante, de Heidegger et la sobriété dans l'explication, les rapprochements avec d'autres textes ou périodes n'empêchant pas une explication minutieuse de l'extrait.

La leçon à retenir de ces prestations est donc encore une fois qu'on ne peut faire l'économie d'une préparation extrêmement minutieuse du texte au programme et que chaque texte présente des difficultés spécifiques, que l'on peut surmonter de manière adéquate si on se donne les moyens de le faire, avec des instruments et des lectures adaptés.

En ce qui concerne le texte de Schopenhauer, les difficultés étaient de plusieurs ordres. Tout d'abord la langue de Schopenhauer est élégante, précise, claire, mais la syntaxe est quelquefois complexe et les nuances de sens très fines. Une bonne familiarité avec le texte est donc requise pour ne pas que le temps de préparation soit consacré dans une trop grande proportion à la tâche de traduction, ce dont l'indigence de maintes explications a pu donner la fâcheuse impression. Il faut noter de plus que la traduction existante ne correspond pas toujours aux normes actuelles de précision et de rigueur. Ensuite ce texte réclame une double connaissance. D'une part de l'ensemble de l'œuvre dont il ne constitue que la première partie. On ne peut exiger des candidats une lecture absolument fouillée du *Monde comme Volonté et comme Représentation*, mais une connaissance de ses thèses, de sa structure était indispensable pour bien saisir les enjeux des textes à commenter. D'autre part de la thèse de Schopenhauer de 1813, *Über die vierfache Wurzel des Satzes vom zureichenden Grunde* (*Quadruple Racine du Principe de Raison Suffisante*), le texte offert au commentaire, postérieur de cinq années, étant paru en 1818, traitant explicitement du *Satz vom Grunde*. Enfin le rapport à Kant est omniprésent dans ce texte et s'embarquer dans le travail de préparation à l'oral de ce texte sans un repérage consciencieux des allusions à la philosophie transcendantale de Kant était bien imprudent. Les apparences d'un texte lisse, clair et bien articulé cachent donc des difficultés dues précisément à ce caractère apparemment limpide et qui recèle bien des allusions. Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner de la faiblesse de beaucoup d'explications, donnant l'impression d'une lecture hâtive, limitée au texte d'oral. Schopenhauer est un métaphysicien ; s'il est le plus lu des philosophes, avec Platon et saint Augustin, ce n'est pas parce qu'il est plus facile ou moins profond et les candidats ont souvent donné l'impression de sous-estimer la profondeur du texte qu'ils avaient à expliquer (quand ils ne le saccageaient pas purement et simplement).

Répetons donc que pour expliquer un texte écrit en allemand, il faut savoir l'allemand et que pour expliquer un texte d'un auteur, il faut connaître la philosophie de cet auteur. Les rares bonnes explications remplissaient ces deux conditions, avec quelquefois des renvois pertinents à Kant (beaucoup moins au *Monde* encore moins à la *Quadruple Racine*). Il est tout de même affligeant de constater là aussi le manque de curiosité intellectuelle des candidats, dont il est évident pour certains qu'ils n'ont même pas eu le désir de lire l'œuvre de Schopenhauer dont était extraite le texte jusqu'au bout. Faut-il une fois de plus répéter que l'épreuve d'explication de langue étrangère est une épreuve de philosophie et qu'il serait vraiment bien étonnant que l'on puisse expliquer un extrait de la première partie d'une œuvre, même si elle jouit d'une certaine indépendance, en se désintéressant des autres ? Schopenhauer ne méritait certainement pas une telle désinvolture, trop rarement rachetée par quelques développements probes et informés.

2) Remarques sur les textes anglais (P. Savidan et J. Lichtenstein)

En anglais, le jury a pu constater une forte disparité, tant dans la maîtrise de la langue que dans le niveau de préparation des textes de Locke et de Sidgwick.

La préparation du texte de Sidgwick présentait plusieurs difficultés. La première difficulté était sans doute liée à l'absence de traduction française intégrale de cet ouvrage fondamental de la philosophie morale contemporaine. La deuxième difficulté – qui n'est d'ailleurs pas sans rapport avec la première – tient au fait que le style de philosophie morale pratiquée par Henry Sidgwick est peu usité dans la tradition française. Sidgwick ne cherche pas à émouvoir son lecteur, ni à l'édifier. Il entend simplement raisonner, aussi fermement et lucidement que possible, sur des questions intéressant la vie éthique. Ainsi n'hésite-t-il pas à aborder, avec toutes les ressources que lui offre l'utilitarisme tel qu'il le comprenait, des problèmes aussi inattendus, dans une œuvre de philosophie morale de la fin du XIX^e siècle, que la prostitution. Il faut croire que ce qui paraissait légitime à Sidgwick peut ne pas l'être aujourd'hui, puisque tel candidat déploiera, sur un texte de ce type, des efforts d'ailleurs remarquables d'ingéniosité, pour éviter de traiter de cette question de la prostitution, alors même que l'examen de sa légitimité était au centre du texte à expliquer.

L'utilitarisme est une doctrine morale majeure qui reste encore peu connue en France, en dépit des travaux de Elie Halévy ou de Catherine Audard. Les prestations de nombreux candidats ont simplement manifesté cette relative méconnaissance.

Malgré la clarté du style de Sidgwick, certaines traductions ont été maladroitement, voire fautives, et parfois même incomplètes. La situation du texte était souvent trop générale, essentiellement ramenée de manière superficielle à la tentative d'articulation des méthodes du sens commun et de l'utilitarisme. Dans la partie de l'ouvrage qui était à étudier, ce problème était essentiel en effet, mais il ne permettait pas d'expliquer intégralement chacun des textes proposés.

Un bon nombre de candidats a cependant réussi, brillamment pour certains d'entre eux, à éviter ces travers. Le jury a ainsi tout particulièrement apprécié l'érudition et la précision dans l'analyse dont a fait preuve une candidate qui, au terme d'une traduction précise et juste, a su non seulement expliquer son texte, qui portait sur le statut éthique des animaux, mais a su mobiliser quelques prolongements contemporains de cette discussion. Partant de cette question de l'extension du champ d'application du calcul utilitariste, elle a remarquablement bien identifié la logique conduisant Sidgwick à privilégier le calcul hédoniste en dépit des problèmes de méthode que pose, de son aveu même, celui-ci. De telles prestations confortent le jury dans l'idée que l'épreuve de traduction et d'explication des textes étrangers n'est pas insurmontable. C'est tout naturellement une épreuve qui permet aux plus brillants des candidats de manifester leur savoir et leur savoir-faire, comme ce fut ici le cas. Mais c'est aussi une épreuve où tous les admissibles devraient pouvoir assurer l'essentiel. Cette épreuve nécessite un travail régulier et sérieux, à entreprendre bien avant les résultats de l'écrit. Cela étant acquis, l'impondérable pourrait ne pas être ici de mise.

Comme on peut le voir dans le tableau de répartition des notes par auteur, la moyenne des notes obtenues par les candidats ayant eu à expliquer un texte de Locke est l'une des plus basses, et, en ce qui concerne les textes anglais, nettement inférieure à celle des explications de textes de Sidgwick. Le fait que Locke ait été

pour la deuxième année au programme, qu'on dispose de traductions de son ouvrage en langue française et qu'il soit un auteur plus connu ou en tout cas plus « classique » que Sidgwick n'a manifestement pas créé en sa faveur un avantage. Le texte de Locke ne présentait pas de difficultés insurmontables de traduction, à condition de s'être un peu familiarisé avec certaines tournures ou expressions propres à la langue du XVII^{ème} siècle, c'est-à-dire d'avoir préparé cette épreuve sérieusement en travaillant sur le texte en langue originale (c'est ainsi que certains candidats qui n'avaient sans doute pas pris la peine d'étudier le texte anglais, ignorent manifestement que « *want* » ne signifie pas vouloir mais manquer). Si on laisse de côté les quelques candidats qui semblent n'avoir jamais lu l' *Essai sur l'entendement humain* ou encore ceux qui n'ont qu'une connaissance extrêmement rudimentaire de la langue anglaise, (malheureusement assez nombreux), la piètre qualité de nombre d'explications tient essentiellement à deux causes. La première est la difficulté qu'éprouvent les candidats à satisfaire à l'exigence en quelque sorte principielle de toute explication de texte qui est d'expliquer tel texte particulier et non de l'utiliser comme prétexte à un exposé général de la doctrine de l'auteur ou de l'ouvrage dont il est extrait. Trop de candidats abordent le texte en l'écrasant sous des généralités sur la pensée de Locke qui, au lieu de servir à éclairer l'objet du texte, à mieux l'analyser, en masquent au contraire la spécificité. Trop souvent, la connaissance que les candidats ont de l'ouvrage fait écran et les aveugle sur la question spécifique soulevée par le texte et la manière dont elle y est abordée. Faut-il répéter que s'il est nécessaire de situer le texte par rapport au projet de l'ouvrage, il est inutile de se lancer dans de longs développements sur la pensée de Locke, telle qu'elle est exposée dans les livres précédents, et qu'il suffit de rappeler les thèses générales qui sont indispensables à la compréhension du texte à analyser. Ce qui est en revanche très utile, et que de nombreux candidats omettent de faire, c'est de situer le texte par rapport à ce qui le précède ou lui succède immédiatement. On a vu ainsi des candidats qui, après une très longue, beaucoup trop longue introduction générale sur l' *Essai*, ont complètement manqué l'objet du texte faute d'avoir lu le paragraphe qui le précédait. Ce défaut de lecture constitue l'autre cause principale de l'échec des candidats à cette épreuve. Rares sont les candidats qui fondent leur explication sur une lecture attentive du texte, c'est-à-dire qui prêtent attention aussi bien à ses articulations logiques qu'à ses distinctions conceptuelles, au choix des termes comme aux nuances ou réserves qui viennent infléchir, parfois de manière très subtile, une proposition générale énoncée plus haut. C'est ainsi qu'un candidat, commentant le paragraphe 15 du livre VI, a pu faire de Locke un sceptique faute d'avoir bien lu la phrase où Locke écrit que les idées complexes de substance « *can afford us but very little universal certainty* », c'est-à-dire faute d'avoir vu que Locke ne dit pas que ces idées « *can afford us no universal certainty* » mais « *very little* », ce qui n'est pas du tout la même chose. D'autres candidats ne s'embarrassent pas des différences de mots et ne voient pas qu'elles correspondent à des distinctions conceptuelles, comme par exemple celle entre « *rule* » et « *principle* » au chapitre 12. De même, a-t-on pu constater que les candidats ne prêtent aucune attention aux variations du style

philosophique, et ne perçoivent par exemple jamais le caractère ironique de certaines phrases ou allusions. Encore une fois, cette épreuve ne demande pas au candidat de disserter sur l'auteur mais d'expliquer un texte. Mais encore faut-il pour cela savoir lire un texte. Or c'est un savoir qui manque aujourd'hui à de très nombreux candidats.

3) *Remarques sur les textes latins et grecs (R. Lefebvre)*

En grec et en latin, le niveau de langue a été souvent satisfaisant, ce qui ne signifie pas que des erreurs ne se sont pas glissées dans les traductions, souvent à propos de mots courants (par exemple, en latin, des *at* non vus comme adversatifs, ou des *cum* qui, suivis de l'indicatif, devraient signifier « lorsque »), ou à l'occasion de l'omission de petits mots d'importance variable (*oûn*, « donc »; *moi*, datif de *egô*, omis à deux reprises en *Protagoras*, 333 a). Les erreurs portent parfois sur le vocabulaire employé par l'auteur, et lorsqu'une décision de traduction est de nature à surprendre, elle devrait être justifiée : c'est le cas pour la traduction de *onta* par « substances » ou, même si l'on suit alors André Laks et Glenn Most, de la traduction de *hupothesthai* simplement par « poser » (*Métaphysique*, respectivement 6 b 17 et 23). Afin d'ôter aux membres du jury toute inquiétude quant à la bonne compréhension de la construction des phrases du texte traduit, on recommandera aux candidats de bien prendre la traduction par petits groupes de mots, et de ne pas s'exprimer sur un rythme précipité. On leur suggérera d'utiliser la totalité du temps dont ils disposent, et encore de se convaincre, au cours des mois qui précèdent l'épreuve, qu'il n'y a pas moins de philosophie chez un ancien, tels Platon ou Théophraste, ou un auteur d'expression latine, tels Anselme ou Bacon, que chez un contemporain ; le jury attendra des candidats eux-mêmes qu'ils manifestent autant d'exigence philosophique lorsqu'ils lisent un texte en grec ou en latin, que lorsqu'il s'agit d'un texte en langue moderne.

Quatre candidats seulement ont eu à expliquer une page du *Protagoras* de Platon, et l'on ne peut produire de généralisation à partir d'un échantillon aussi restreint. Le niveau de l'explication philosophique s'est trouvé décevant. Le *Protagoras* peut s'étudier en premier cycle ou même en classe de terminale, et l'on attend plus d'un admissible à l'agrégation que d'un néophyte. Sans inciter les candidats à tomber dans l'erreur qui consisterait à vouloir résumer toute l'œuvre à l'occasion d'un simple extrait, on leur demandera d'être attentif au sens général du dialogue dont ils expliquent une page, et à la fonction que remplit la page en question, *a fortiori* s'agissant d'une œuvre relativement courte, et dont l'interprétation ne va pas de soi. Les candidats commencent par oublier que l'auteur de l'œuvre est Platon, dont il faut comprendre l'intention et éclairer le propos. La difficulté vient en partie de ce que ce propos se développe par le biais d'une mise en scène et la confrontation de personnages : il est risqué et insuffisant de se référer naïvement à Socrate, sans distinguer entre Socrate et « Socrate », ni entre Socrate et Platon, ou sans soupçonner l'absence de sens qu'il pourrait y avoir à attribuer une pensée à une entité largement fictive. Mais lorsque c'est bien de la pensée de Platon

que traite le candidat, il court de nouveaux risques : il n'existe aucune doctrine platonicienne explicite ; de plus, le propos d'une œuvre n'est pas celui d'une autre, plus encore lorsque les deux œuvres appartiennent à des époques différentes de l'activité de Platon ; c'est ainsi qu'un candidat a cru pouvoir prendre appui sur l'*anamnèsthènai* de 349 a 8 pour convoquer la réminiscence, et qu'un autre, expliquant 331 d 1-332 a 4, a cherché de manière compliquée à retrouver toute la critique platonicienne de la sophistique, au détriment d'une lecture plus exacte du passage (il devenait alors bien paradoxal de sa part d'affirmer de Protagoras qu'il ignore l'altérité, alors que le sophiste reproche à Socrate justement de tout confondre). Ajoutons que les candidats qui ont eu affaire aux vertus s'en sont peu soucié : le candidat à l'instant cité ignore par quel raisonnement antérieur justice et piété ont été rapprochées. Un autre, expliquant 349 a 7- d 1 laisse passer une liste de cinq vertus sans la commenter, et ne manifeste pas d'intérêt pour le sens de la question de leur unité. L'intellectualisme de « Socrate » n'est jamais mentionné. Enfin, le candidat qui explique 323 c 3- e 3 dit à juste titre que pour Protagoras il n'y a pas de contradiction entre universalité démocratique et enseignement de la vertu, mais semble ignorer que la thèse selon laquelle la vertu s'enseigne est celle que Socrate paraît soutenir à la fin du dialogue, tandis que de son côté, Protagoras répugne à faire de la vertu une science. Le même candidat laisse passer sans guère les expliquer des expressions aussi importantes que *phusei, apo toû automatou, ou tuchè*. Les explications ont été plates, les notes vont de 4 à 10.

Cinq candidats ont travaillé sur une page de la *Métaphysique* de Théophraste, et malgré la difficulté intrinsèque de l'ouvrage, le jury a entendu de bonnes et de très bonnes explications. Les notes vont de 4 et 7 à 14 et 16 (le 16 récompensant l'explication de 6 b 23-7 a 9, le 14 celle de 4 b 13-5 a 5). Le jury ne demande pas l'impossible, par exemple une connaissance exacte et improbable des doctrines de Speusippe et Xénocrate ; il n'a pas beaucoup tenu grief à un candidat, dont l'explication était par ailleurs très bonne, d'une représentation plus qu'approximative des « matérialismes » présocratiques. Il apparaît néanmoins que pour comprendre une page de la *Métaphysique* de Théophraste et donner un relief philosophique à ce qu'on en dit, des connaissances et un engagement sont requis. Connaissance suffisante du pythagorisme, des doctrines de l'Académie, et tout particulièrement du dit « platonisme oral », ou encore de la *Métaphysique* d'Aristote, mais aussi prise au sérieux du questionnement antique autour de la question des principes. L'Un, la dyade, les nombres, les formes, la matière, la notion même de principe, pour le dire en français, tout cela doit devenir ou redevenir plus que des mots (et il ne convient pas non plus, comme fait un candidat, de laisser passer en 6 b 2, sans les expliquer, des termes tels que *topos, kenon* ou *apeiron*). Ajoutons l'indispensable attention au détail du texte. Plusieurs candidats ont fait preuve des connaissances attendues, n'ont pas fui l'explication des termes grecs, et ont su redonner vie aux discours sur les principes dont le texte de Théophraste nous procure l'écho.

Lorsque le propos de l'auteur se développe depuis une structure très nette, on attend du candidat qu'il saisisse, indique, respecte cette structure avec s'il est possible

tout autant de netteté. Ainsi, lorsque Théophraste, § 17, introduit l'opposition entre deux manières de concevoir la matière, en disant que soit elle n'est pas (*mè on*), mais alors elle est en puissance (*dunamei*), soit elle est (*on*), mais alors elle est indéterminée (*aoriston*), cette netteté doit se retrouver dans l'explication.

Le propos vaut pour les explications d'Anselme. Quand au début du chapitre 2 du *De veritate*, Anselme montre successivement que la vérité n'est pas dans la *res*, ni dans l'*oratio*, mais dans une relation de la seconde à la première, ce mouvement ne doit pas devenir moins clair dans l'explication du candidat que dans le traité du penseur médiéval.

Huit candidats ont expliqué un extrait du *De veritate*. Les notes vont de 1 à 12, et plusieurs sont supérieures à la moyenne (par exemple les explications des chapitres 1 et 7). Peut-être doit-on rappeler tout d'abord qu'il n'y a rien de sacré dans une traduction, et que les étudiants doivent toujours conserver un rapport critique vis-à-vis de celles qui les aident dans leur préparation. La traduction de Michel Corbin n'est pas toujours élégante, mais il lui arrive même de manquer de clarté, y compris lorsqu'elle multiplie les parenthèses pour y enfermer de petits mots. La traduction de la p. 179 l. 7, où il s'agit de l'*enuntiatio* : « Elle doit plus, en effet (ce) pour quoi elle a reçu la signification que (ce) pour quoi elle ne (l') a pas reçue », n'est pas très éclairante, mais cela ne suffit pas à placer le candidat à l'abri de toute critique si sa propre traduction n'atteint pas à une clarté suffisante. Les meilleures explications sont celles des candidats qui saisissent l'organisation du passage proposé et le fonctionnement des concepts, dans la perspective générale de l'œuvre, laquelle prend pour point de départ un propos du *Monologion* sur l'éternité de la vérité, recense des sièges de la vérité, y compris inattendus, met en avant le concept de *rectitudo*, fait état d'une vérité de l'*essentia*, envisage finalement la *summa veritas* et l'unité de la vérité, non sans avoir ouvert des perspectives éthiques. A certains candidats, au contraire, l'absence d'une vision générale a été reprochée. Les mêmes défauts sont revenus à plusieurs reprises. Ainsi, plusieurs candidats, sans que cela se justifie, veulent à tout prix d'Anselme qu'il soit en lutte contre les pièges du langage ordinaire, et propose une réforme de ce dernier; ou tiennent à faire intervenir des distinctions entre référence, signification ou dénotation, là où Anselme interroge seulement le paradoxe de la vérité des énoncés faux (paradoxe dont les candidats feraient bien, du reste, de ne pas sous-estimer la force) ; tandis que d'autres candidats, ou les mêmes, laissent passer *significatio*, *oratio*, *enuntiatio*, sans expliquer ces termes ou justifier leurs décisions de traduction (un terme tel qu'*essentia* ne devrait pas non plus rester sans explication). Autre défaut récurrent : un usage maladroit de la notion de « destination » ; au chapitre 2, Anselme distingue à propos de l'*oratio* entre *quod accepit significare*, et *ad quod facta est* : ainsi, si je dis qu'il fait jour alors qu'il fait nuit, l'*oratio* certainement *significat quod accepit significare*, mais pas *ad quod facta est* ; plusieurs candidats, maladroits dans leur formulation, ou parfois confus, laissent croire que le discours est dans sa fin même lorsqu'il est faux au sens courant de ce terme ; qu'il a été donné par Dieu à cette fin, ce qui équivaut à un contresens. Ajoutons, lors des récapitulations, une tendance à omettre *voluntas* parmi les sièges

de la vérité, ce qui est surprenant compte tenu du programme de l'écrit, mais surtout gênant quand s'agit d'évoquer la *veritas actionis* et la différence entre la droiture du feu quand il brûle, et celle de l'homme agissant. Expliquer la distinction entre les deux niveaux de vérité ne s'est pas avéré chose aisée. Les rapports entre la vérité et le temps ou l'éternité ont suscité peu d'intérêt, y compris lors de l'explication du premier chapitre, ou à propos de la distinction entre *dies est*, et *homo animal est*, chapitre 2 : en quoi la vérité de ces deux énoncés diffère-t-elle ? La vérité est-elle éternelle comme l'est le Dieu-Vérité ? Et va-t-il de soi qu'il a été vrai de tout temps que quelque chose sera, comme il sera vrai de tout temps que quelque chose a été ? Ce sont des questions qui auraient dû retenir l'attention de plusieurs candidats. Ajoutons que pendant les mois au cours desquels ils ont préparé cet oral, les candidats auraient dû se demander quel Aristote Anselme pouvait connaître, directement ou indirectement, et lequel il ne pouvait pas connaître, se pencher sur la transmission de la philosophie grecque aux hommes du Moyen Age, s'intéresser aux sources augustinienne de la doctrine du *De veritate*.

Sept pages de Bacon ont été expliquées. Les notes vont de 6 à 15. On reprochera à certains candidats (pas à tous), dont les explications seraient par ailleurs honorables, une difficulté à présenter Bacon comme un penseur de son temps. Ainsi, dans l'explication du premier paragraphe de la *Praefatio*, la critique des anciens par Bacon est correctement exposée, mais ne devrait-on pas éviter, au tout début du *Novum organum*, de donner l'impression que Bacon est lui-même un ancien ? Ailleurs, c'est l'importance de la relation de la pensée baconienne à la technique qu'on sous-estime. Autre grave insuffisance : laisser passer, sans les expliquer, des termes aussi fondamentaux qu'*anticipatio* et *interpretatio*, employés dans les aphorismes 26-29 proposés à l'explication, alors que de tels termes résument pour ainsi dire le *Novum organum* ; pour faire bonne mesure, le même candidat laisse également passer sans explication *assensus*, et même *dialectica*. Ce qui nous conduit à évoquer un troisième type de lacune : faute d'une attention suffisante aux caractéristiques du temps depuis lequel intervient Bacon, et aux rapports que les hommes de ce temps entretiennent avec les temps plus anciens, Antiquité ou Moyen Age, les candidats ne se trouvent en mesure d'identifier exactement ni la cible visée par Bacon, ni la nature des remèdes qu'il propose. Comment éclairer les attaques de Bacon contre la posture professorale, sans renvoyer ni à l'institution universitaire, ni à la conception aristotélicienne du discours de la science ? Comment expliquer le second paragraphe de la *Praefatio*, si l'on ne se trouve pas en mesure d'indiquer de quelle sorte sont les *adminicula* mis en place par les dialecticiens, ce qu'est tout simplement la dialectique, si elle est ou n'est pas la logique, et comment doit se présenter la sorte de mécanisation alternative de l'esprit préconisée par Bacon ? Le regret enfin a été exprimé à plusieurs reprises qu'une attention insuffisante soit accordée au mode aphoristique de l'expression, et à ses liens avec la recherche, spécialement quand se rencontre le terme même d'*aphorismus* (comme au début du groupe des quatre premiers aphorismes, ou dans l'aphorisme 86). La note 15 a été attribuée à une explication des aphorismes 51-53 : encore la candidate, qui a mentionné le détournement de vocabulaire aristotélicien

opéré par Bacon dans l'aphorisme 51 (sans peut-être insister suffisamment), a-t-elle prudemment fui les termes de *schematismi* et *meta-schematismi*, qui auraient demandé une incursion dans le livre II, et même le terme de *forma*.

4) *Remarques sur les textes arabes (R. Brague)*

Cette année, une seule candidate arabisante a pu passer l'oral. Le texte tiré venait du *De l'âme* d'Ibn Bâjja, ch. 1, p. 29,7-30,8. Il a été bien présenté et replacé dans l'œuvre. Hélas, la traduction comportait plusieurs graves erreurs : le sens de waqafa 'alâ, « être fixé sur quelque chose » n'était pas connu; l'élatif akhlaq (bi) a été compris comme une IVe FD; mâ khalâ, « sauf », traduit « y compris »!, etc. L'examineur, à son grand regret, s'est vu en devoir de sanctionner. Rappelons aux candidats que l'arabe des philosophes médiévaux n'est pas celui d'aujourd'hui et nécessite un apprentissage spécifique.

IV. Conclusion

Ainsi que ce jury le soulignait déjà l'année précédente, si cette épreuve a ses exigences, elle est cependant loin d'être insurmontable. Préparée avec sérieux et sans attendre les résultats des épreuves d'admissibilité, elle permet même de réduire au maximum les aléas inhérents à tout concours tributaire d'un tirage au sort. Les meilleurs candidates et candidats sont précisément celles et ceux qui ont su, après de solides traductions et explications, prendre une distance à l'égard de leur texte que seule une fréquentation régulière et approfondie de l'œuvre rend possible. Parallèlement, tendent à être sanctionnées sévèrement les prestations qui trahissent l'insuffisance, voire l'inexistence du travail opéré sur les textes au programme.